

LISTE DE CONTRÔLE

FACTEURS QUI DÉTERMINENT L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR D'UN ENFANT

Tous les facteurs énumérés ci-dessous sont pertinents pour déterminer laquelle parmi les options disponibles est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, y compris l'identification des mesures de suivi nécessaires. L'importance donnée à chaque facteur varie inévitablement en fonction de chaque enfant. Des conseils sur la tâche difficile d'équilibrer ces facteurs sont fournis au chapitre 5 des Directives.

OPINIONS DE L'ENFANT ;

- Souhaits et sentiments de l'enfant et, ont-ils été obtenus directement de l'enfant ?
- L'importance à leur accorder, compte tenu de l'âge et de la maturité de l'enfant ;
- Capacité de l'enfant à comprendre et à évaluer les implications des différentes options.

ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ

- La sécurité est normalement une priorité. L'exposition ou l'exposition probable au danger de mal grave l'emporte généralement sur les autres facteurs. Examiner :
 - La sécurité dans la zone géographique / le ménage envisagé
 - La disponibilité de traitements médicaux vitaux pour les enfants malades
 - Les maltraitements passés (fréquence, schémas, tendances)
 - La capacité à surveiller
 - La persistance des causes profondes des maltraitements passés.

FAMILLE ET PROCHES

a) Facteurs généraux :

- Qualité et durée de la relation et degré d'attachement de l'enfant à la :
 - fratrie
 - d'autres membres de la famille
 - d'autres adultes ou enfants de la communauté culturelle, tout potentiel aidant ;
- Effet éventuel de la séparation de la famille ou du changement de tuteur de l'enfant ;
- Capacité des tuteurs actuels ou potentiels à s'occuper de l'enfant ;
- Opinion de personnes proches de l'enfant, le cas échéant.

b) Facteurs spécifiquement pertinents pour les solutions durables pour les enfants non accompagnés ou séparés :

- Possibilité de regroupement familial (normalement présumé être dans l'intérêt supérieur). Examiner si :
 - le recherche a été lancé et ses résultats
 - les efforts déployés pour contacter directement les parents / la famille, la relation familiale avec l'enfant a été vérifiée
 - l'enfant et le membre de la famille sont prêts à être réunis et, dans le cas contraire, les raisons de toute réticence.

c) Facteurs spécifiquement pertinents pour les arrangements de soins temporaires : Maintien des relations familiales et fraternelles ;

- Perspectives de prise en charge en milieu familial ;
- Les perspectives d'utilisation des systèmes de prise en charge communautaires (à condition qu'ils soient sûrs et efficaces).

d) Facteurs spécifiquement pertinents pour la séparation d'un enfant de ses parents contre leur volonté (normalement fortement déconseillé) :

- Les points de vue des deux et l'importance à leur accorder ;
- Qualité de la relation entre l'enfant et les parents et effet probable de la séparation ;
- Capacité des parents à s'occuper de l'enfant ;
- Capacité des membres de la famille élargie à s'occuper de l'enfant ;
- Prise en compte de la proportionnalité dans les cas de retrait de la famille. Examiner :
 - Les options pour résoudre les problèmes de manière moins intrusive
 - Le maintien d'une continuité de contact minimale (par exemple sous supervision)
 - La séparation pour la durée la plus courte et l'échéance rapide pour la réévaluation ;
- Les droits d'accès.

BESOINS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'IDENTITÉ

- Le réseau culturel et communautaire de l'enfant ;
- Continuité dans l'origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique de l'enfant ;
- Questions spécifiques basées sur l'âge, le sexe, les capacités et d'autres caractéristiques de l'enfant ;
- Besoins physiques ou émotionnels particuliers ;
- Questions de santé physique et mentale ;
- Besoins éducatifs ;
- Perspectives d'une transition réussie vers l'âge adulte (emploi, mariage, famille personnelle).